



Relance credirec pour credit fait a la somafie que faire

Par **black972**, le **15/03/2011** à **16:06**

Bonjour,
voila j'ai éter contacter par credirec pour une dette dattant de 2003 sur un vp financer par la somafie voiture que j'ai due remettre suite as un liceciment economique voila donc que c messieur me reclame 11000 sur une voiture acheter 9000 en retorquant un crédit as 16.1 % d'interret du vol mais bon il me réclame 10 cheque de 199.98 as payer en 60 mensualiter je n'est pas confiance envoyer 10 cheque as 8000 km ça ne me tente pas trop que faire aider moi svp il tellement longtemps que cette histoire traine cela me pèsent

Par **pat76**, le **28/06/2011** à **19:29**

Bonjour

Si le dernier impayé a plus de 2 ans et qu'aucune action en justice n'a été faites, votre dette et forclose.

Si crédirec vous relance, vous lui réclamez une copie du titre exécutoire émis par un juge qui lui permet de vous réclamer un paiement, une copie du contrat du crédit ainsi qu'une copuie du mandat de somafie permettant à crédirec de recouvrer une créance que vous seriez senser devoir.

Si pas de titre exécutoire, vous ne répondez plus aux sollicitations de Crédirec.